

31 juillet 1914

5265
expédié le 31.7.14
ap.m

Monsieur le Ministre

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que
notre Collège dans sa dernière séance a émis un vote
défavorable à l'entrée dans les collections de l'Etat de
l'oeuvre de M. Marc Henry Maunier qui faisait l'objet de
votre lettre du 2 avril 1914 n° 31372.

Nous tenons ce tableau à votre disposition et nous vous
prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de
notre considération la plus distinguée

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Vice-Président

Monsieur Pouillet

Ministre des Sciences et des Arts

à Bruxelles.

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS

Bruxelles, le 2 avril 1914.

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS

N° 31372

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et
le numéro de la dépêche, ainsi que l'indi-
cation de l'Administration.

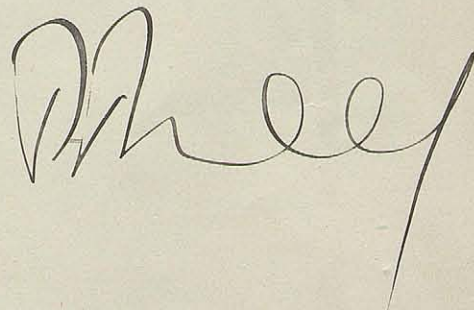
ANNEXE

Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen, en vue de
son admission au Musée, une gouache-pastel de M. Marc-Henry
Meunier, intitulée " Des chaumes à Bauler (Prusse)", choisie par
mon département, dans une exposition d'ensemble d'oeuvres de l'ar-
tiste.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distin-
guée.

Le Ministre,



A la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture,
Bruxelles.